

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°009/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **18 février 2026**

Date d'affichage : **26 février 2026**

L'an deux mil vingt-six,

Le 25 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints

Jean-Michel BRUNET, Yveline CORDIER, Jean-Baptiste CRAFFK, Violaine PIQUET-GAUTHIER,

Pierre SAVOLODELLI, **formant la majorité des membres en exercice**

Absents :

Marielle BOY, Lisa FAURE

Fabrice LOISEAU a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	12
PRESENTS	:	10
VOTANTS	:	10

**OBJET : BUDGET DES GRANDS BAINS : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE
PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la méthode de travail des autorisations de programme et des crédits de paiement, dérogeant au principe de l'annualité budgétaire, et permettant de n'inscrire au budget pour l'année en cours, que les dépenses et les recettes liées à cet exercice.

Ainsi les grosses opérations d'investissement portées sur plusieurs années sont traitées de cette manière. Pour la régie des Grands Bains, il s'agit des opérations suivantes :

AR Prefecture

005-210500799-20260225-009_2026-DE
Reçu le 27/02/2026

	Autorisation de programme	CP antérieurs	CP 2024	CP 205
Pompe à chaleur 2020/002	526 812,81€	515 947,21€	10 865,60€	Clôture
SPA thermal 2023/001	5 000 000€	90 245,28€	697 366,05€	4 000 000€
Déferrisation/ Désarsenication 2025/001	600 000€	0€	0€	400 000€

Afin de tenir compte de la réalité d'avancement de ces opérations et d'en créer de nouvelles, il est proposé d'actualiser les crédits de paiement de la manière suivante :

	Autorisation de programme	CP antérieurs	CP 2026
SPA thermal 2023/001	6 418 168,43€	4 418 168,43€	2 000 000€
Déferrisation/ Désarsenication 2025/001	600 000€	5 894€	0€

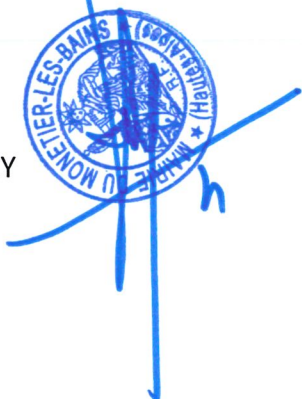
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance,

Fabrice LOISEAU